E

Demande de constitution en personne morale sans but lucratif

Ce formulaire s es
renseignements

Pour plus de re ble
sur notre site In

IMPORTANT
Vous devez télécharger le formulaire sur votre poste et l'ouvrir au moyen d'un lecteur PDF, tel Acrobat Reader, qui peut lire le langage JavaScript. En effet, certains navigateurs, tels Google Chrome et Microsoft Edge, sont dotés d'un lecteur PDF qui ne vous permettra pas de remplir correctement le formulaire.

Requête et

Les requérants soussignés désirent obtenir des lettres patentes les constituant en personne morale en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies, aux conditions énoncées dans les pièces jointes.

Nom de la personne morale — Ex; Club de... Joindre le rapport de recherche

Vérifier l'authenticité du nom / ET le réserver

Version du nom de la personne morale dans une autre langue que le français, s'il y a lieu

Signature de tous les requérants visés à la section 1 et, s'il y a lieu, à l'annexe.

*Au Québec, on prend un minimum de 3 administrateurs en tout temps pour gérer un OSBL.

→ Signature 1

→ Signature 2

→ Signature 3

Signé à _____ (Localité) le _____ (Date)

H011 ZZ 72484949

Acte 83-84

1 Requérants

Les trois signataires sont les administrateurs provisoires

Inscrivez le nom de famille, le prénom et l'adresse complète de tous les requérants dont la signature figure sur la première page. Un minimum de trois requérants est requis. Si l'espace est insuffisant, remplissez l'annexe de ce formulaire.

Les requérants demandant des lettres patentes sont les suivants.

1 Nom de famille | Prénom | Profession ou occupation

Appartement | Numéro | Rue

Ville, village ou municipalité | Province | Pays | Code postal

2 Nom de famille | Prénom | Profession ou occupation

Appartement | Numéro | Rue

Ville, village ou municipalité | Province | Pays | Code postal

3 Nom de famille | Prénom | Profession ou occupation

Appartement | Numéro | Rue

Ville, village ou municipalité | Province | Pays | Code postal

2 Siège

Peut être une adresse personnelle. Acte 32

Inscrivez l'adresse complète du lieu au Québec où sera situé le siège de la personne morale.

Appartement | Numéro | Rue

Ville, village ou municipalité | Province | Pays | Code postal

3 Premiers administrateurs

– Seuls les requérants peuvent être premiers administrateurs ou administrateurs provisoires. Un minimum de trois administrateurs est requis.

Les trois même

Inscrivez le nom de famille et le prénom des premiers administrateurs ou des administrateurs provisoires de la personne morale.

1 Nom de famille | Prénom

2 Nom de famille | Prénom

3 Nom de famille | Prénom

Nom de famille | Prénom

Si l'espace prévu est insuffisant, joignez une ou des feuilles supplémentaires, indiquez le numéro de la section concernée et, s'il y a lieu, numérotez les pages.

4 Immeubles – Inscrivez l'une des informations demandées ci-dessous.

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la personne morale est de _____ $. **ou** Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la personne morale sont limités à _____ $.

→ Si 0,00$, on mets rien

5 Objets

Indiquez le ou les objets pour lesquels la constitution de la personne morale est demandée.

- [ ] Sociaux → la majorité des cas en loisir, sport et plein air
- [ ] Charitables
- [ ] Artistiques
- [ ] Philanthropiques
- [ ] Autre (précisez) : _____

La personne morale est constituée relativement à cet ou ces objets et n'a aucunement l'intention de réaliser des gains pécuniaires.

Décrivez le ou les objets visés.

Les objets sont; les buts, la mission. (3 à 5 objets)

→ Les objets doivent être le plus précis et le plus large possibles, pour permettre aux tiers de connaître le genre d'association projetée.

Exemple; Verbe d'action rassembler, concerter, offrir
Assurer, mobiliser, promouvoir, développer, initier, accompagner
∅ éviter les âges, un sexe (H/F), être trop spécifique vélo de montage vs. vélo

Légalement, l'organisme incorporé ne pourra suivre d'autres objectifs que ceux inscrits dans les lettres patentes.

* Personne morale de droit privé *

Les lettres patentes sont comme l'acte de naissance d'un individu. Il s'agit de son immatriculation. Elles précisent les objectifs poursuivis par l'organisme, déterminent le lieu de son siège social et identifient les personnes qui sont à l'origine de l'organisme.

Si l'espace prévu est insuffisant, joignez une ou des feuilles supplémentaires, indiquez le numéro de la section concernée et, s'il y a lieu, numérotez les pages.

Pour donner vie à votre organisme;

Dans un délai de 60 jours, les administrateurs provisoires identifiés dans les lettres patentes doivent;

- adopter les lettres patentes de l'organismes,
- adopter les règlements généraux de l'organisme,
- adopter le règlement d'emprunt,
- déterminer le montant de la cotisation des membres,
- convoquer une assemblée des membres.

Code civil

Acte 345; L'assemblée des membres est convoquée chaque année par le conseil d'administration, ou suivants ses directives, dans les six mois de la clôture de l'exercice financier.

La première assemblée est réunie dans les six mois qui suivent la constitution de la personne morale.

→ Exemple en règle; création le 1er avril
convocation envoyé le 1er juin ✓
AGA prévue en date du 1er septembre

Acte 346; L'avis de convocation de l'assemblée annuelle indique la date, l'heure et le lieu où elle est tenue, ainsi que l'ordre du jour; il est envoyé à chacun des membres habiles à y assister, au moins 10 jours, mais pas plus de 45 jours, avant l'assemblée.

Si l'espace prévu est insuffisant, joignez une ou des feuilles supplémentaires, indiquez le numéro de la section concernée et, s'il y a lieu, numérotez les pages.

Transmettez le formulaire accompagné de tous les documents requis et du paiement.
Ne les télécopiez pas.

Renseignements concernant la demande de constitution en personne morale sans but lucratif

E

Ce formulaire ne peut pas être rempli à la main. Il doit être imprimé ou **dactylographié** de façon à ce qu'il soit lisible et prêt à être reproduit.

Note : Si vous manquez d'espace pour inscrire tous les renseignements demandés, veuillez annexer une ou plusieurs feuilles supplémentaires à ce formulaire. Dans le haut de chaque feuille additionnelle, inscrivez le nom de la personne morale, son numéro d'entreprise du Québec (NEQ) [s'il y a lieu], le titre du formulaire ainsi que le numéro de la section.

Pour plus d'information sur les dispositions légales encadrant la production du présent formulaire, référez-vous à la Loi sur les compagnies.

Le Registraire des entreprises délivrera des lettres patentes et en déposera une copie au registre. Ce dépôt entraîne l'immatriculation de la personne morale, qui devra produire la déclaration initiale prévue par la Loi sur la publicité légale des entreprises (RLRQ, chapitre P-44.1) dans les 60 jours suivant la date de l'immatriculation. La personne morale s'expose à des sanctions administratives et pénales si elle ne produit pas la déclaration initiale.

Étapes à suivre pour constituer une personne morale sans but lucratif

Étape 1

Effectuez une recherche de nom.

- Vous pouvez obtenir gratuitement un rapport de recherche de nom en consultant notre site Internet à registreentreprises.gouv.qc.ca.
- Vous pouvez également demander une réservation de nom en ligne moyennant des frais.

Étape 2

Joignez à la demande de constitution

- le rapport de recherche et le numéro de référence de la réservation de nom (s'il y a lieu);
- la déclaration sous serment;
- le paiement requis.

Chèque

L'immatriculation

L'immatriculation permet d'obtenir un NEQ. Ce numéro de 10 chiffres sert d'identifiant à la personne morale dans le cadre de ses communications avec le Registraire des entreprises ou lorsqu'elle veut s'inscrire à différents programmes et services du gouvernement du Québec.

L'immatriculation de la personne morale sans but lucratif vise à rendre publiques des informations essentielles pour les citoyens et les entreprises ayant à traiter avec elle.

Conditions relatives au nom

Le Registraire des entreprises exerce un contrôle sur certains aspects du nom proposé. Ainsi, ce nom ne doit pas, entre autres, contrevenir aux dispositions de la Charte de la langue française ou être identique à un nom utilisé par une autre personne, une autre société ou un autre groupement au Québec, et doit tenir compte notamment des critères déterminés par règlement.

La personne morale sans but lucratif a toujours le devoir de s'assurer que le nom proposé est conforme aux dispositions de l'article 9.1 de la Loi sur les compagnies et de ses règlements ainsi qu'au Règlement sur la langue du commerce et des affaires, lequel peut être consulté sur le site de l'Office québécois de la langue française, à oqlf.gouv.qc.ca/charte/reglements. Le contrôle exercé par le Registraire des entreprises ne réduit pas la responsabilité de la personne morale à cet égard.

S'il est établi, dans le cadre de la plainte d'un intéressé, que le nom peut être confondu avec un autre nom ou enfreint autrement la loi ou les règlements, la personne morale peut être contrainte de le remplacer.

Code civil

#314. L'existance d'une personne morale est perpétuelle.

#322. L'administrateur doit agir avec prudence et diligence. Il doit aussi agir avec honnêteté et loyauté dans l'intérêt de la personne morale.

#327. Sont inhabiles à être administrateurs les mineurs, les majeurs en tutelle ou en curatelle, les faillis et les personnes à qui le tribunal interdit l'exercice de cette fonction.

Envoi du formulaire

Le formulaire de demande de constitution en personne morale, tous les autres documents requis par la Loi sur les compagnies ainsi que le paiement doivent être transmis par la poste à l'adresse suivante :

Registraire des entreprises
Services Québec
C. P. 1153, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7C3

Tarifs et modalités de paiement

Pour connaître les frais qui s'appliquent à la **constitution par lettres patentes** dans le cadre d'une demande de constitution d'une personne morale sans but lucratif, consultez la grille *Tarifs et modalités de paiement* (RE-101).

Pour en savoir plus

Pour plus de renseignements, visitez notre site Internet à **registreentreprises.gouv.qc.ca**.

De plus, vous pouvez en tout temps y consulter le dossier de la personne morale à l'aide de son NEQ.

Personne à contacter et traitement prioritaire

Dans le cas où nous aurions besoin d'information supplémentaire au sujet de cette demande, veuillez nous fournir vos coordonnées.
Ces renseignements seront traités de façon confidentielle et seront utilisés uniquement pour cette demande. Ils ne seront pas déposés au registre des entreprises.

Nom de famille	Prénom	Ind. rég.	Téléphone	Poste

Adresse de correspondance	Code postal	Courriel

Si vous demandez un service de traitement prioritaire, cochez la case ci-dessous et inscrivez « Traitement prioritaire » sur l'enveloppe.

☐ Service de traitement prioritaire*

* Des frais additionnels sont exigés. Pour connaître les frais relatifs à un service de traitement prioritaire, consultez la grille *Tarifs et modalités de paiement* (RE-101), accessible sur notre site Internet.

Annexe

Remplissez cette annexe si l'espace prévu à la section 1 est insuffisant.

1 Requérants – Les requérants demandant des lettres patentes sont les suivants.

Nom de famille | Prénom | Profession ou occupation

Appartement | Numéro | Rue

Ville, village ou municipalité | Province | Pays | Code postal

Nom de famille | Prénom | Profession ou occupation

Appartement | Numéro | Rue

Ville, village ou municipalité | Province | Pays | Code postal

Nom de famille | Prénom | Profession ou occupation

Appartement | Numéro | Rue

Ville, village ou municipalité | Province | Pays | Code postal

Nom de famille | Prénom | Profession ou occupation

Appartement | Numéro | Rue

Ville, village ou municipalité | Province | Pays | Code postal

Nom de famille | Prénom | Profession ou occupation

Appartement | Numéro | Rue

Ville, village ou municipalité | Province | Pays | Code postal

Nom de famille | Prénom | Profession ou occupation

Appartement | Numéro | Rue

Ville, village ou municipalité | Province | Pays | Code postal

Nom de famille | Prénom | Profession ou occupation

Appartement | Numéro | Rue

Ville, village ou municipalité | Province | Pays | Code postal

Déclaration sous serment

Nom de la personne morale sans but lucratif

_____

_____

Déclaration d'un requérant

Je, _____ ,
Prénom et nom de famille

_____ ,
Profession ou occupation

domicilié au _____ ,
Adresse

déclare solennellement que

a) je suis l'un des requérants;

b) tous les requérants sont âgés d'au moins 18 ans;

c) les faits énoncés dans la demande sont vrais et suffisants;

d) le nom de la personne morale sans but lucratif est conforme aux exigences de l'article 9.1 de la Loi sur les compagnies;

e) le rapport de recherche de nom est joint à la présente demande, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Et j'ai signé _____
Signature

Affirmation solennelle

L'affirmation solennelle doit être reçue et signée par une personne habilitée à recevoir les serments. Si cette personne n'est pas un avocat, ni un notaire, ni un juge, le nom du district judiciaire pour lequel elle a été nommée ou son matricule de commissaire à l'assermentation doit être fourni. **L'affirmation solennelle doit être signée à la même date que celle de la demande ou à une date postérieure.** → Ville

X Un requérant ne peut pas agir comme commissaire à l'assermentation.

Affirmé solennellement devant moi à _____ , le _____ .
Localité Date

_____ _____
Nom de famille du commissaire à l'assermentation Prénom du commissaire à l'assermentation

_____
Signature du commissaire à l'assermentation

District judiciaire : _____
ou
Numéro matricule du commissaire à l'assermentation : _____
ou
Qualité : _____